

LE JOURNAL DE LA CÔTE

OSTENDE - LES PLAGES DU LITTORAL - BRUGES

ANNONCES :

S'adresser au bureau du journal 47, rue St Sébastien à Ostende, téléphone 623, et à toutes les agences de publicité.

Abonnements pour 1926 : 7.50 fr.

On s'abonne au bureau du journal et dans tous les bureaux de poste.

Bi-Hebdomadaire en Été. — Hebdomadaire en Hiver.

Directeur : HENRY LEBACQ.

RÉDACTION-ADMINISTRATION :

47, Rue St-Sébastien, Ostende.

Téléphone 623.

Compte chèques postaux 74601

S. M. la Reine Elisabeth

inaugure officiellement le Préventorium Marin de Clemskerke, pose la première pierre du Home des Enfants du Hainaut, visite les Sanatoria de Breedene et Breedene s/Mer.

Veille de Fête.

Breedene-Village, Breedene-sur-Mer, Clemskerke sont en émoi. La Reine va venir !

Aussi drapeaux, banderoles, arcs de triomphe pavés la ville. Tout et tous préparent une réception enthousiaste à notre chère Souveraine.

Breedene, connu par sa chapelle dédiée à Notre-Dame des Dunes sera à l'honneur.

Breedene compte 1814 hectares et une population globale de 5000 habitants. De beaux hôtels, de jolies villas et de nombreux sanatoria sont installés en cet endroit et le mouvement de la bâtisse va en augmentant sans cesse. Depuis le début des travaux du nouveau port, la valeur des terrains n'a cessé d'augmenter.

Pour l'an prochain plus de 50 immeubles nouveaux auront été construits.

Sur les chantiers.

En descendant du tram à proximité du « Home des Enfants du Hainaut », nous nous rendons sur les chantiers. Nous y sommes reçus par M. l'entrepreneur Inghelbrecht.

Les travaux sont entamés depuis un mois. La carcasse en béton d'un dortoir est prête, un second dortoir est commencé ainsi que les fondations de la buanderie. Les travaux sont exécutés par MM. les entrepreneurs Van Rollegheim, Inghelbrecht et Van Coillie, d'après les plans de M. l'architecte Eggerickx.

Tout le bâtiment sera fait en béton et en briques de Belvédère d'une solidité incomparable.

Il y aura 200 lits et 120 lavabos. Les couloirs et les vestiaires seront revêtus de glaces et le chauffage sera fait par système Westinghouse. L'hôpital sera construit à quelque distance de là ; la buanderie et la cuisine seront des modèles du genre.

La pierre que la Reine posera est une belle pierre bleue polie, portant sur une des faces ces mots gravés : « Placée par S. M. la Reine le 20 août 1926. »

M. Inghelbrecht nous donne quelques détails au sujet des matériaux employés et à employer et l'on reste saisi de leur coût. L'inauguration officielle du bâtiment aura lieu en juin 1927.

On croise au travers de la dune un large chemin qui permettra de conduire les malades du Home jusqu'à la plage.

M. Inghelbrecht nous montre aussi plusieurs puits creusés dans le sable. L'eau y abonde et est d'une limpidité merveilleuse. Ces puits sont intarissables.

Nous avons profité de notre passage à Breedene-Hippodrome pour visiter le Home de Repos acquis en cet endroit par M. R. Vaxelaire et destiné à son personnel.

On ne pourrait trouver mieux à tous les points de vue. Quel confort et quelle intimité !

Un peu plus loin les installations de M. Niguet, l'aimable propriétaire des écuries de courses.

M. Inghelbrecht, toujours aimable et courtois, nous donne maints et maints détails sur toutes ces installations qui contribuent toutes à faire connaître davantage Breedene où le terrain ne coûte pas les prix exorbitants d'autres plages.

À ce moment de quitter l'entrepreneur des travaux, nous rencontrons le directeur des fêtes de la ville d'Ostende accompagné de l'adjutant de gendarmerie.

Il s'agit de prendre les dispositions pour l'arrivée de Sa Majesté.

La tribune est prête. La Maison David d'Ostende va la décorer.

En revenant sur les chantiers nous avons rencontré M. Michaeli, secrétaire du Conseil d'administration du Home qui a exprimé sa satisfaction au sujet de la marche des travaux et son admiration pour l'Hippodrome et le nouveau Home des Enfants du Hainaut.

A Clemskerke.

Vendredi matin vers 10 3/4 h., S. M. la Reine Elisabeth accompagnée de Mad. la Comtesse de Carman-Chimay, dame d'honneur et du Comte de Lanoy, grand maître de sa maison, a inauguré officiellement le Préventorium Marin du Coq-sur-Mer.

Dans les jardins du Préventorium nous notons la présence de MM. les docteurs Derscheid, Geeraerd, Van Geertruyden respectivement président, secrétaire et ingénieur du Comité exécutif de l'Association Nationale Belge contre la tuberculose ; Corbey, colonel-médecin directeur de l'Hôpital Militaire d'Ostende ; M. Coenen f. f. de bourgmestre de St-Gilles ; M. le docteur Coulon, directeur du Préventorium ; M. le docteur Maffei et Mad. M. Djossard, secrétaire de la Croix-Rouge et président de l'Association contre la Tuberculose ; M. Choffray, ingénieur ; M. Masure, architecte ; Mad. Merckx, directrice de l'établissement ; Mad. Coulon, directrice de la partie enseignement ; M. le Ministre des Travaux Publics Baels ; MM. les députés Buyl et Daan Boens ; M.

Raymond Vaxelaire et Mad. M. Jos. Allard ; M. J. Simar, directeur de la Société des Wagons-Lits ; MM. les gouverneurs Janssens de Bisthoven et Dumoiseau de la Flandre Occidentale et du Hainaut ; Mad. Louis Solvay, M. et Mad. Tournay-Solvay, grands protecteurs de l'œuvre ; Mad. Geeraerd ; M. le comte Gaëtan de la Boessière, fondateur de la Villa Lumière et Vie à Montana ; M. l'ingénieur Krelly ; M. le Dr Delchet, directeur de la Clinique Maritime de Coq-sur-Mer ; M. le lieutenant-colonel Warnez, directeur administratif ; MM. Moreau, Althey et De Braeckelaere qui installent les appareils sanitaires et électriques et le granito des divers corridors et salles etc. etc.

MM. Masure et Legay attachés à l'œuvre de Coq-sur-Mer, documentent la presse.

Le bâtiment se compose de 2 étages et demi. Au rez-de-chaussée il y a les dortoirs et leurs annexes comprenant les baignoires, les installations sanitaires, les douches et les lavabos. Le tout traversé par de longs couloirs. Chaque enfant, par mesure d'hygiène, a son lavabo à eau chaude et eau froide et son armoire personnelle.

La même disposition se répète à l'étage où se trouve en outre la chapelle.

L'établissement peut abriter de 350 à 400 enfants qui, par beau temps sont tous à la plage ou par mauvais temps peuvent jouer dans des préaux couverts. L'établissement compte aussi plusieurs classes où l'enfant continue ses études de façon à pouvoir suivre à l'école sans aucune difficulté sitôt sa cure terminée.

Il y en a pour le moment d'Uccle, de St-Gilles, de Forest et d'Ixelles. Les plans en sont dus à M. le docteur ingénieur Van Geertruyden et à M. Masure architecte.

Dans la cour, la haie est faite par les enfants tous nantis de drapeaux belges.

Quand la Reine, toute habillée de blanc, descend de l'auto, c'est une longue ovation. Elle répond de la tête et des mains.

Elle est reçue par MM. les docteurs Derscheid, Coulon, Geeraerd et par Mesdames Merckx et Geeraerd.

Dès son entrée dans le grand hall les enfants chantent la Brabançonne. Puis dans le salon M. le docteur Derscheid fait les présentations. Si tôt celles-ci terminées le vice-président du conseil d'administration de l'œuvre souhaite la bienvenue à la Reine et lui rappelle la visite qu'elle fit peu de temps avant la guerre, en mai 1914, au Sanatorium de la Hulpe Waterloo.

Il prononce ensuite les paroles suivantes :

« Le souvenir de cette démarche est encore vivace chez les promoteurs de ces institutions. L'encouragement qu'ils en éprouvent les incite à persévérer dans la voie qu'ils s'étaient tracée et ils maintiennent notamment leurs établissements ouverts pendant toute l'occupation allemande. »

Depuis la guerre l'armement antituberculeux s'est notablement développé, ajoute M. Derscheid, les dispensaires et les sanatoria sont multipliés, l'orientation de la lutte s'est précisée et le programme élaboré par l'Association Nationale s'est poursuivi suivant un plan bien défini et méthodique.

Le Président du Comité exécutif signale succinctement l'activité de l'œuvre et du développement qu'elle a pris au cours de ces dernières années. L'Association possède ou gère actuellement douze établissements.

Trois nouveaux sanatoria seront prochainement édifiés grâce à de généreux donateurs, un nouvel institut pour enfants atteints de tuberculose pulmonaire remplacera, dans la région de Wavre, le Sanatorium « Marie-Josée » de Botsfort, qui doit être rendu à sa destination première.

Dans l'armement antituberculeux belge il restait à réaliser deux points de la plus haute importance : le traitement et l'isolement des incurables et la prévention de l'enfance contre la maladie. Sous quelque angle que l'on envisage la prophylaxie de la tuberculose notamment en ce qui concerne les cas graves atteints, il faut bien reconnaître que la mesure la plus efficace, celle qui réunit en elle toutes les conditions d'hygiène, de traitement, de prophylaxie, c'est l'isolement du malade dans un établissement spécial.

Au lendemain de l'armistice, préoccupés déjà de faire bénéficier les enfants des avantages de l'hygiène, nous eûmes la bonne fortune de pouvoir négocier avec succès la reprise de l'ambulance « L'Océan » de la Panne avec le regretté professeur Denoye.

Des centaines d'enfants vinrent y recouvrer la santé sans avoir attendu la construction d'un nouvel établissement d'autant plus que l'Institut Roger de Grimbergen, de Middelkerke avait été détruit par les Allemands. Cette solution immédiate, quoique imparfaite, étant donnée la destination nouvelle de l'ambulance a permis à l'Association d'étendre dès l'armistice son activité et de créer l'organisation de ses futurs hôpitaux marins. Elle s'est arrêtée au projet de créer d'abord un Sanatorium pour les enfants atteints de tuberculose osseuse et ganglionnaire, en second lieu d'ériger un établissement destiné aux petits prédisposés à contracter la maladie. Le premier

de ces instituts fonctionne à notre entière satisfaction non loin d'ici, à Breedene et compte 175 lits ; le second est le Préventorium de Clemskerke.

Qu'il me soit permis de rappeler en quelques mots, la genèse de cette fondation.

Dès 1917, sur le conseil éclairé du professeur bordet, M. Louis Solvay traduisant les sentiments qui animaient toute sa famille et notamment le grand citoyen que fut Ernest Solvay, désireux de contribuer après la guerre au développement de la Belgique, conclut en ces termes : « Nous voulons consacrer nos efforts à des mesures préventives contre la Tuberculose. Pour notre part, nous prendrons pour but, la Préservation de l'Enfance temporairement affaiblie par des causes diverses qui créent un état de réceptivité à la tuberculose ; nous avons en vue spécialement l'enfance des grandes villes et des centres industriels qui ont séjourné dans un établissement approprié remettra en pleine vitalité. Dans cette institution, l'instruction, l'éducation hygiénique et le développement moral seront l'objet de soins spéciaux. »

Grâce à la famille Solvay et à quelques autres donateurs qui assurent l'Association d'une large contribution financière, ce but est aujourd'hui atteint.

Que M. et Mme Edmond Solvay et Mme Tournay-Solvay ici présents, veuillent bien être l'interprète auprès de la famille Solvay, des sentiments de profonde reconnaissance que nous avons de l'Association Nationale je leur en exprime.

Sanatorium accepter de présider aujourd'hui à l'inauguration du Préventorium. Votre Majesté consacre également une nouvelle conception de l'assistance publique. Celle-ci, rompant délibérément avec la formule démodée de la bienfaisance uniquement curative, adopte résolument le principe de l'assistance préventive. Il nous plaît de rendre ici hommage, notamment aux autorités communales de Forest, de St-Gilles, de Ixelles, etc., qui ont compris cette réforme, dont la population sociale bénéficie largement.

L'établissement qui se compose de trois bâtiments reliés par des galeries couvertes, comprenant un pavillon de quarantaine complètement agencé pour cette destination, le Préventorium et le pavillon d'isolement, l'enfant arrivant à l'institut, passe par la quarantaine où il séjourne quinze jours au cours desquels il est déjà soumis à la cure et pendant lesquels sa fiche sanitaire est dressée (contrôle de la vue, l'ouïe, capacité respiratoire, tests, mensuration, etc.). Cette période terminée, l'enfant passe au Préventorium et là commence pour lui la cure effective pendant laquelle, suivant les indications individuelles fournies à son sujet par le médecin de famille et complétée par les observations détaillées du service médical de l'institut on fait agir tous les éléments thérapeutiques et hygiéniques.

Sans détailler complètement cette organisation que nous allons visiter dans un instant, nous mentionnerons surtout les grandes ouvertures d'air, orientées au midi, à l'abri des vents et des intempéries et garnies de chaises longues avec couvertures permettant un repos allongé par tous les temps et en toutes saisons. Placés sous la direction d'une éducatrice en chef secondée par un personnel approprié, les enfants sont soumis régulièrement à toutes les ressources de la gymnastique éducative, efficiente et éclairée. Les exercices de gymnastique respiratoire, le développement de la cage thoracique et de la capacité pulmonaire appellent constamment l'attention vigilante de ce personnel spécialisé. Les exercices suivant les conditions climatériques se font à l'intérieur ou à l'air libre et trouvent leur complément par les cures d'air dans les dunes et à la plage.

Une grande importance a été attachée au service d'hydrothérapie. Les bains et douches en nombre suffisant, permettent d'administrer aux enfants les effets bienfaisants et universellement reconnus de l'hydrothérapie marine, grâce à une importante captation d'eau de mer.

Ouvvert depuis quelques mois, le Préventorium s'est rapidement peuplé et il abrite en ce moment plus de 300 enfants. Les résultats sont tangibles et confirment notre foi dans l'œuvre qui constitue dès à présent un des chaînons les plus importants de l'armement antituberculeux belge. Je tiens à rendre ici un témoignage de gratitude à notre collègue, l'ingénieur Dr Van Geertruyden, qui nous a dessinés les plans et la réalisation de cet établissement ainsi qu'à tout notre personnel, notamment à Mme Coulon et à Mlle Mersch qui ont présidé à la mise en train de l'institut.

Madame, en déposant aux pieds de votre Majesté les hommages de profonde admiration de l'Association Nationale Belge contre la Tuberculose toute entière, je lui exprime notre vive reconnaissance pour la démarche qu'elle a bien voulu faire aujourd'hui et je l'assure en mon nom et en celui de tous mes collègues de notre sincère et inaltérable attachement.

Nous demandons à la Presse, dont l'action sur l'opinion publique est si puissante, de nous aider dans sa tâche.

Des fleurs sont remises à Sa Majesté par la petite Huguette Servais au nom des enfants du Grand Duché de Luxembourg et par une demoiselle au nom du personnel qui assure la Patrie, la Dynastie et Sa Majesté de tout son dévouement.

La Reine remercie et embrasse toutes ces fillettes et signe le livre d'or.

Puis, c'est la visite du préventorium. Mad. Merckx fait plusieurs démonstrations de gymnastique et présente quelques sujets guéris par ces méthodes.

Sa Majesté parcourt tous les locaux du Préventorium et se fait donner de nombreuses explications.

Elle descend sur la plage où les gosses

prennent leurs ébats au grand air et il est plus de midi quand elle quitte l'institut, les bras remplis de fleurs.

Elle félicite toutes les personnalités présentes et sa sortie permet à la foule de se livrer à une manifestation de sympathie.

A 1 h. 30, un lunch réunit autorités et journalistes à l'Hôtel de l'Espérance. Menu très soigné dont on ne put apprécier toute la finesse. Il fallut, en effet, se trouver à 2 h. 30 au Home des Enfants du Hainaut dont Sa Majesté allait poser la première pierre.

Au Home des Enfants du Hainaut.

Ici aussi c'est la foule. Les écoles de Breedene et les groupes des Œuvres du Grand Air et de l'Œuvre Franco-Belge avec drapeaux font la haie.

Parmi les autorités nous notons la présence de M. le Ministre des Travaux Publics Baels, de MM. les bourgmestres d'Ostende, de Blankenberghe et de Breedene Moreaux, Pauwels et Zwaenepoel, de MM. les échevins De Cock et Elleboudt, de M. le Colonel Losange du 3e, le lieutenant-colonel Rinquet, Commandant la place d'Ostende, de M. les députés Buyl et Daan Boens, de M. Albert Bouchery, Président du Rotary Club d'Ostende, de M. le doyen Camerlynck d'Ostende, de M. Willy Courtens directeur de la Société des Trams de la Côte, de M. le curé de Breedene, de M. Camille Derberghie homme de lettres, de MM. Raick et Michel Decoster respectivement président et vice-président de l'Association des Hoteliers, de M. Hector De Vriese administrateur-délégué de la Belgian Littoral, de M. Henry Deweerdt négociant, M. Fobert architecte, Michaely, directeur provincial et chef des services du Home à Mons, M. Peltrey bourgmestre de Clemskerke, de MM. Van Rollegheim et Inghelbrecht entrepreneurs, de M. et Mme Raymond Vaxelaire président de l'Automobile Club d'Ostende, de Mad. la Comtesse de Grille, etc.

La musique et les clairons du 3^e régiment de ligne, sous les ordres du lieutenant Moreau, sont également présents. Le service d'ordre est parfaitement fait par la police d'Ostende et la gendarmerie de Breedene.

A sa descente d'auto la Reine accompagnée de Mad. la Princesse de Caraman-Chimay est longuement ovationnée. Elle est reçue par M. Brunet président de la Chambre des Représentants, président du Comité du Home des Enfants du Hainaut, et MM. les bourgmestres Moreaux et Zwaenepoel.

Des fleurs lui sont offertes au nom du Conseil d'administration du Home et de la Ville d'Ostende et par une fillette de l'Œuvre du Grand Air pour les petits.

Les clairons sonnent aux champs et la musique joue la Brabançonne.

Après que M. le bourgmestre Zwaenepoel lui eut souhaité la bienvenue sur le territoire de Breedene, M. Brunet prit la parole.

Il remercia Sa Majesté pour la grande marque de sympathie témoignée par Elle aujourd'hui à l'œuvre naissante.

Je ne doute pas, dit-il, que sous votre patronage, notre œuvre d'entraide et de solidarité ne se réalise merveilleusement. Nous connaissons votre courage, dit M. Brunet, tout le pays le connaît, le monde entier le connaît ; votre nom, Madame, inspire partout sympathie et respect.

Grâce à votre appui, nous avons aujourd'hui déjà une carcasse. Nous avons fait un grand effort. Pour le 1 juillet 1927 les dortoirs seront achevés et nous pourrions installer les pauvres enfants du Hainaut.

L'enfance malheureuse viendra chercher un peu de joie au Littoral.

Vous posez aujourd'hui une pierre, Madame. Permettez-nous à cette occasion de donner à notre institut votre nom vénéré, autorisez-nous à baptiser notre home : « Home-Elisabeth ».

Sur ces paroles longuement ovationnées la Reine prend une fleur et met une épaisse couche de ciment sur des briques neuves. Une grosse pierre bleue gravée au nom de S. M. conservera le souvenir de cette cérémonie.

Et, continué M. Brunet, le ciment que vous venez de mettre, Madame, avec art montre la solidité de l'œuvre dans laquelle nous avons placé toute notre confiance.

De toutes parts on crie Vive la Reine ! Puis Sa Majesté se fait expliquer les plans par M. Brunet et pose de nombreuses questions sur l'œuvre nouvelle. Elle félicite chaudement M. Brunet et ses collaborateurs pour la belle œuvre conçue. Sa Majesté se retire ensuite pour se rendre au Home de Breedene.

Au Home de Breedene.

Sur le Perron du Home de Breedene attendent le docteur Degroe, président de l'Œuvre des charbonniers Bruxellois ; M. et Mme Dutoit, M. le docteur Delchet, M. Chevalier, M. Jos. Allard.

Sa Majesté descend d'auto et après quelques présentations visite complètement le Home.

M. le bourgmestre Zwaenepoel l'y rejoint.

Quatre enfants lui offrent des fleurs et quand la Reine pénètre dans la cour, les petits, tout en dansant une ronde gracieuse, chantent la Brabançonne et l'Hymne au Drapeau.

Ils entourent la Reine qui leur pose des questions, les caresse et les embrasse. M. le Docteur Degroe lui donne de nombreux renseignements sur l'institu-

tion. Sa Majesté y prend grand intérêt et avant de quitter le Home de Breedene accepte un thé.

Nous sommes les seuls journalistes présents et nous ayons à plusieurs reprises entendu la Reine dire : Pauvres Enfants !

Autour d'Elle les enfants se sont rassemblés. Il y en a de nombreux qui ne l'ont jamais vue et qui la regardent avec vénération.

Une gamine, s'approche, prend la main de la Souveraine qui lui sourit et la caresse.

A Breedene-sur-Mer.

Il est 5 h. 30 quand la Reine arrive au Sanatorium de Breedene.

Sous le porche de l'Institut attendent M. le docteur Maffei et ses assistants MM. les docteurs Blankhoff et Sanders, MM. les docteurs Derscheid, Van Geertruyden, Geeraerd, M. l'ingénieur Choffray, M. le Ministre Baels, M. Jos. Allard, M. Verhaeghe de Naeyer, M. et Mad. Raymond Vaxelaire, M. le lieutenant-colonel Warnez, directeur administratif, M. le docteur Delchet, directeur de la Clinique Maritime de Coq-sur-Mer, M. le curé de Breedene, Mad. Ballion toutes les infirmières ayant à leur tête Mad. de la Creta et d'autres personnalités.

Ici c'est toujours, malgré la pluie, la grande foule.

Une nouvelle manifestation a lieu au moment où la Reine descend de voiture. Des fleurs lui sont offertes au nom des hospitalisés et la Brabançonne est chantée par un groupe de jeunes filles.

Sa Majesté remercie toujours avec la même grâce et accompagnée de M. Maffei, médecin en chef et des médecins traitants Blankhoff et Sander elle visite

Chronique Bruxelloise.

(De notre correspondant particulier).

Le monument de Léopold II. — L'épilogue de l'affaire Graff. — Eupen-Malmédy.

Le Monument de Léopold II sera inauguré le 15 novembre prochain. On a espéré que cette cérémonie pourrait avoir lieu plus tôt, mais les travaux d'achèvement du monument ont pris plus de temps qu'on ne le prévoyait, bien qu'aucun moment n'ait été perdu depuis la mort du baron Vinçotte, survenue il y a un an. Celui-ci avait déjà été retardé dans son travail par la maladie et le modèle de la statue qui lui avait été commandé au lendemain de l'armistice n'a été terminée par lui que quelques jours avant son décès.

L'œuvre est tout à fait remarquable et rend admirablement la grande figure de l'illustre souverain. On sait qu'elle sera érigée par souscription publique. Si les sommes reçues dépassaient le coût du monument, le surplus serait affecté à l'érection d'une réplique de la statue à élever à Léopoldville.

Appliquant la sentence du tribunal arbitral mixte germano-belge dans l'affaire Graff, le Roi, sur la proposition de M. Paul Hymans, ministre de la Justice, a gracié Reinhardt, Klein, Grabert et Riebbe, qui avaient été condamnés à mort pour le meurtre du lieutenant Graff, commis le 22 mars 1923 en Allemagne occupée, ainsi que les autres condamnés qui subissaient des peines moindres.

L'avis exprimé par le collège international de juristes consultés présidé par un haut magistrat suisse a provoqué un certain émoi et a été discuté en sens divers. Il est cependant déplacé de vouloir jeter la suspicion sur ces arbitres. S'ils ont déclaré coupables ceux qui ont été condamnés à Steffin par les tribunaux allemands, c'est qu'ils ont estimé que l'ensemble des faits qui ont été portés à leur connaissance était de nature à entraîner leur conviction.

Dans ces conditions, notre gouvernement ne pouvait que relâcher les condamnés d'Aix-la-Chapelle. Espérons toutefois que nous n'appréhendons pas dans quelques semaines l'évasion extraordinaire de ceux qui ont été reconnus comme les assassins du lieutenant Graff, et qui seraient parvenus à sauter les murs, pourtant élevés, de la prison de Steffin.

Il est beaucoup question, depuis quelques jours, de pourparlers qui auraient été engagés entre les gouvernements allemand et belge au sujet d'Eupen-Malmédy et des six milliards de marks repris par le Cabinet de M. Delacroix au lendemain de l'armistice.

En réalité, il n'y a pas eu de pourparlers. Le gouvernement allemand s'est borné à effectuer des sondages afin de connaître les dispositions du gouvernement belge au sujet des possibilités d'une reprise des marks par l'Allemagne contre la rétrocession des territoires rédimés.

C'est là un marchandage auquel il n'est pas possible que nous nous prêtions. L'affaire des marks est en effet une question tout à fait indépendante et distincte de celle d'Eupen-Malmédy. La première doit être réglée entre Berlin et Bruxelles à l'exclusion de tout autre pays. Quant à la seconde, elle résulte d'une clause du Traité de Versailles et ne pourrait donner lieu à des négociations entre la Belgique et l'Allemagne sans que l'assentiment de tous les signataires du Traité ait été obtenu. On peut d'ailleurs dire qu'un tel accord ne sera jamais acquis, car la rétrocession d'Eupen-Malmédy créerait un précédent dangereux pour des pays comme par exemple la Pologne, en ce qui concerne la Haute-Silésie et le Couloir de Dantzig, la France, en ce qui regarde le territoire de la Sarre, etc.

Notre gouvernement a d'ailleurs démenti formellement que des négociations aient été entreprises. Les Allemands en seront donc pour leurs frais.

MAURY.

toutes les salles indistinctement. Dans les salles d'opération on lui fait voir des cas en traitement et à chaque lit Sa Majesté sollicite des explications.

Les médecins ont affaire à une femme qui connaît la médecine et aucun des termes employés ne paraît étrange à la Souveraine.

Avant de quitter le Sanatorium la Reine a signé le livre d'or.

Il y a actuellement dans cet établissement 163 enfants en traitement. Nous ne pouvons entrer dans les détails de cette visite. Elle nous a laissée une impression profonde. Pendant cette promenade au travers de toutes ces salles abondamment et joliment garnies à l'occasion de la royale visite nous avons retrouvé la Souveraine des mauvais jours de 1914-1918.

La gracieuse Majesté s'est penchée par-dessus de nombreux lits. On devinait dans ses traits la peine, la douleur de voir tant de jeunes malheureux, tant de souffreteux. Plus d'une fois elle a dit : Pauvres Petits !

Et tous ces gosses ont souri à la Souveraine, car pour tous Elle a eu un mot charmant, une parole de consolation. Elle a versé dans tous ces jeunes corps un baume... Elle leur a donné l'espoir en de meilleurs jours, en de plus belles années.

Aussi, de salle en salle retentissaient les cris de : Vive la Reine !

Il était près de sept heures quand Sa Majesté prit congé de toutes les personnalités présentes. Une dernière fois fut chantée la Brabançonne et la Souveraine inclina gracieusement en disant « Au Revoir » à tous ceux qui venaient de lui témoigner tant d'affection, tant de sympathie. H. Br.

AU KURSAAL

SAMEDI 21 AOUT.

A 21 h., au Kursaal, Gala Italien, pour la rentrée de l'artiste diva Elvira de Hidalgo, qui revient d'une tournée de concerts faite avec le fameux ténor Gigli en Amérique centrale et septentrionale. Au même concert se fera entendre le ténor Giorgini.

Exposition des lots de la Tombola.

DIMANCHE 22 AOUT.

A 15 h., au Kursaal, concert extraordinaire avec les concours du célèbre violoniste français Jacques Thibaud, qui jouera sous la direction de son ami François Jacquet, le 3^e concerto de Mozart et l'unique concerto de Beethoven. Chacun sait que Thibaud est un des trois plus illustres violonistes de ce temps, les autres étant Heytzels et Kreisler. Après nous avoir fait entendre Casals et Cortot, la direction du Kursaal se devait de nous offrir Jacques Thibaud et elle n'y manque pas.

1. Ouverture de la Flûte enchantée. Mozart.

2. Concerto en sol majeur. Mozart.

pour violon et orchestre.

Solo : M. Jacques Thibaud.

3. Orphée, poème symphonique. Liszt.

4. Concerto en ré majeur. Beethoven.

Solo : M. Jacques Thibaud.

5. Danse des sorcières et orage du Songe Deboeck.

A 16 h. 30, au Kursaal, Théâtre dansant.

A 21 h., au Kursaal, nouveau gala français, cette fois avec le jeune et brillant ténor Georges Thill de l'Opéra, et la cantatrice Mary Mac Gormick, également de l'Opéra. Thill chantera de Wagner et du Berlioz et les deux partenaires uniront leurs voix dans un duo d'Hérodiade. Encore un gala dont le succès est assuré.

LUNDI 23 AOUT.

DEAUVILLE - OSTENDE

CHRONIQUE OSTENDAISE

SPA

Nouveau Théâtre Opéra-Comique Opérettes Comédie. Splendide Casino Le plus vaste d'Europe. Club Privé. Courses de Chevaux du 2 au 6 septembre.

Dans un « leader », notre confrère Maurice de Walleffe trace ce joli parallèle entre deux plages-royales l'une française: Deauville, l'autre belge: Ostende. Il y a, dit-il, autant de plages d'été qu'il y a de villes et de villages sur l'océan, depuis Scheveningue, en Hollande, jusqu'à Biarritz et Saint-Sébastien, et même les plages portugaises, qui ne sont pas sans charme, quoique moins connues.

Il avait ses plages venteuses de la Baltique, celles de la Hollande où il eût été reçu en voisin, celles de l'Angleterre qui n'ont pas connu l'invasion et ses rancunes. Il n'y va pas. Il ne veut qu'Ostende, ou sa succursale Blankenberghe, l'Ostende des bourse-moyennes!

NOMINATION. M. R. Detry qui représenta à l'ouverture de la Foire Coloniale d'Ostende, le ministre des Colonies vent d'être nommé chef de cabinet de l'Administrateur général. Toutes nos félicitations à M. R. Detry.

Fleurs Naturelles. Fleurs Artificielles. Plantes vertes et fleuries. J. Vincke-Jonckheere 54, Rue Adolphe Buyl, 54, Ostende. Prière de faire attention à l'adresse. Compte chèque postal 160880 - Tél. 841

LES LICENCES. La Commission des licences s'est réunie mardi au ministère de l'Industrie et du Travail pour examiner la question des licences d'exportation des viandes de bœuf et de veau. Elle a proposé de continuer le régime actuel des licences pendant quelque temps encore à titre d'expérience.

AUX TRAMS. Malgré les avis nombreux, beaucoup de voyageurs ne prennent pas leur coupon au guichet. Il s'en est vu frappés d'une taxe d'un franc. Il en a qui réclament. C'est de leur faute. Les avis sont affichés partout, ceux qui sont taxés n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes.

BAINS DE LUXE. Il a été donné du 12 au 24 août 64 bains de luxe. A cette date nous avons 8626 bains de plus qu'en 1925.

TIMBRES A L'EFFIGIE DE LA REINE. Des timbres de 1 fr. + 25 c. et 5 fr. + 1 fr. à l'effigie de S. M. la Reine Elisabeth vont être mis en vente.

VENTE DE TERRAINS. Les terrains et les propriétés de la famille Hamilton ont été vendus. Ils ont atteint la somme de 600.000 francs soit 190.000 l'hectare ou 19 fr. le m2.

DANS LE 2me BASSIN. Plus de trente yachts représentant quelques nations sont en ce moment amarrés dans le 2me bassin. La plupart sont pourvus de moteurs.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

SUR UN BANC DE LA DIGUE. Le soir tombe, la plage, délavée d'enfants et de baigneurs, reprend sa pureté nocturne. On ne distingue plus, tant est pareille leur teinte de perle grise, de ciel de la mer. Des couples passent, s'estompent, silhouettes imprécises sur le sable qu'a baigné le flot. Doucement, une heure s'est éteint dont on voudrait retenir chaque minute. Deux femmes, viennent s'asseoir sur un banc des estacades, contemplant, à l'horizon, point d'or clignotant, le signal intermittent du phare. L'une d'elles, se tournant vers l'autre, soupire : — Avez-vous remarqué, au dîner, comme le beurre sentait dans les haricots? L'interpellée, les mains croisées sur un ventre bien bedonnant réplique, dolente : — Ne m'en parlez pas! Ils veulent trop gagner sur les pensionnaires. On finira par n'être plus nourri que de rebut! — Dire qu'on est si bien chez soi! — Moi, d'abord, je passe sur beaucoup de choses, je ne demande pas de luxe. Mais une chambre sans armoire à glace, ça, non... Immortelle beauté du silence! Au loin, la voile brune d'une petite barque penche, s'incline... MGRS ALLEMANDES. Un allemand ayant sollicité un petit travail de la part d'un employé glissa dans une enveloppe une « poignée récompense ». Quand l'employé se présenta au bureau de change avec le Reichsmark de 50 mark, celui-ci était périmé bien que ne datant de 1923. Au fait, à partir de quelle année les Reichsmark ont-ils encore cours? Plusieurs personnes ont déjà eu cette désagréable surprise. POUR LES ASSESSEURS AUX ELECTIONS. La conférence des bourgmestres de Bruxelles au cours de sa dernière séance, s'est occupée de la question des jetons de présence aux membres des bureaux de vote aux prochaines élections. Aux termes de la loi, le montant de ces jetons devant être déterminé par les Conseils communaux, la conférence n'a pu qu'arrêter des propositions qui tendent à maintenir le taux accordé précédemment, soit : 1° Pour le bureau principal : 40 fr. au président, 15 fr. aux assesseurs et 30 fr. au secrétaire. 2° Pour les bureaux sectionnaires : 15 fr. au président plus 15 fr. le cas échéant, 10 fr. aux assesseurs et 15 fr. au secrétaire. ECONOMISONS LE PAIN. C'est fort bien de manger du pain gris, nous dit un restaurateur, encore faudrait-il apprendre à la masse à économiser le pain. Les Belges n'en mangent pas beaucoup pour accompagner leur repas. Voyez aux tables familiales ce que l'on consomme peu de pain au dîner et au souper. Par contre, lorsque le Belge va au restaurant il consomme du pain presque autant qu'un Français. Pourquoi cela? Et si encore, il mangeait tout le pain qu'on lui sert. Mais il entame un morceau, puis malaxa la mie entre ses doigts. Le tout va au panier. Fort justes réflexions que nous ferions bien de méditer, de temps à autre, lorsqu'il nous arrive de manger au restaurant, « extra » qui se fait de plus en plus rare... LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

LA QUESTION DU POURBOIRE. Les pourboires, source de revenus, se sont désormais, passibles de l'impôt sur les salaires, vient de décréter le conseil d'Etat de France. Ceux qui en vivent d'office, s'ils ne veulent se voir imposer d'être, faire au fisc une déclaration. « Et cela semble fort juste », écrit le « Journal » et il ajoute : « Les pourboires constituent, pour toute une catégorie de travailleurs, un gain souvent très supérieur au salaire fixe des employés. Ceux-ci ne peuvent dissimuler la moindre somme d'un traitement déclaré, d'ailleurs, par le patron. Il n'est pas de même pour les serveurs d'hôtel, les chauffeurs, les sommeliers, dont certaines journées équivalent à des mois de caissière.

Chronique maritime.

PORT DE NIEUPOORT. Une somme de 775.000 fr. a été prévue pour les travaux du port de Nieuport.

LES MOTEURS. Le O.25 capitaine Dewitte, bateau à moteur a fait 25.700 fr. Il a battu le record détenu par les moteurs et qui appartenait au O.228 avec 22.000 fr.

LA PECHE AUX HARENGS. Cette pêche ne donne rien cette année. La différence en moins est actuellement de 2.000 paniers.

JOLIE VENTE. Le O.76 P. V. a battu son propre record. Il a fait cette semaine 163.000 frs, contre 146.000 frs à son dernier voyage.

A. LA MINQUE. Il a été vendu à la minque du 12 au 18 août pour une somme de 1.101.696,90 frs.

Mouvement du port d'Ostende. ENTREES. 15 août. — barge angl. « Davenport », cap. Strange, de Margate, s. lest. (Dens et Cie). — mot. holland. « Afrika », cap. Green, de Londres, s. lest. (Händel en Scheepv.). — mot. allem. « Vater Gerrit », cap. Visher, de Shorobahn, s. lest. (Dens et Cie).

16 août. — s.s. angl. « Pegris », cap. Lee, de Rochester, s. lest. (Vandaele). — s.s. angl. « Rydal Force », cap. Russell, de Bristol, s. lest. (Dens et Cie). — s.s. angl. « Readness », cap. Foulkete, de Londres, s. lest. (Dens et Cie). — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

17 août. — s.s. angl. « Jolly Lugh », cap. Hill, de Londres, s. lest. (Händel en Scheepv.). — s.s. belge « Saphir », cap. Tabary, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

18 août. — s.s. allem. « Alwine Russ », cap. Bulow, de Frederikshavn, av. bois. (Deweert et fils).

19 août. — s.s. angl. « King Fisher », cap. Conolly, de Londres, av. divers. (Gen. St. Nav. Cie). — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill). — s.s. angl. « Eleonore », cap. Leeman, de Londres, avec charbons. (Dens et Cie).

20 août. — s.s. belge « Saphir », cap. Tabary, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

21 août. — s.s. angl. « Pegwen », cap. Reynolds, de Folkestone, av. charbons. (Dens et Cie). — s.s. belge « Rubis », cap. Miroir, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill). — s.s. angl. « Enterprize », cap. Jones, de Felixtown, av. tulles. (Dens et Cie).

22 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

23 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

24 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

25 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

26 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

27 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

28 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

29 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

30 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

31 août. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

1 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

2 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

3 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

4 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

5 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

6 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

7 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

8 septembre. — s.s. belge « Topaze », cap. Delarue, de Tilbury, av. divers. (J. Cockerill).

Etude du Notaire PERLAU à Nieuport.

Le jeudi 16 septembre 1926, à 2 h. 30 de relevée à Westende-Bains, au Café Bristol (en face de l'arrêt du tram électrique).

VENTE PUBLIQUE de COMMUNE DE MIDDELKERKE près des plaines du Tennis à Westende-Bains, avenue du Prieuré.

Lot I. — UNE VILLA dénommée « Villa Edouard » avec dépendances et fonds, n° 12, contenant en superficie 131,28 m2. Inoccupée.

Lot II. — UNE VILLA dénommée « Villa Henri », avec dépendances et fonds, n° 13, contenant en superficie 110,31 m2. Inoccupée.

Lot III. — UNE VILLA dénommée « Villa René », avec dépendances et fonds, n° 30, contenant en superficie 138,06 m2. Inoccupée.

Renseignements au cadastre Section B, lieu-dit « Westende-Baden », n° 5957; 5957 et 5952, pour une contenance de 3 ares 90 centiares. Pour les clefs, s'adresser au même « Café Bristol ».

Etude du Notaire VAN ISEGHEM à Ostende.

Le jeudi 26 août 1926 à 3 heures de relevée en la salle Saint-Sébastien, à Ostende.

ADJUDICATION DÉFINITIVE de VILLE D'OSTENDE Maison d'habitation, avantageuse, située place Henri Conscience, n° 26. Superficie : 155 m. carrés. Habitée par la veuve Eugène Landewyn. Mise à prix à 25.000 francs.

Etude du notaire SERRUYS, à Ostende.

ADJUDICATION DÉFINITIVE au mardi 31 août 1926, à 3 heures de relevée en l'Hôtel St-Sébastien, à Ostende.

Commune de Bredene BREDENE-SUR-MER LOT 1. — La villa « Les Fougères » avec 270 m2 fonds et jardin, à front du chemin des Dunes, No 62B. Porté à frs 35.000.

LOT 2. — La villa « Les Mouettes » avec 450 m2 fonds et jardin, à front du dit chemin, No 62C. Porté à frs 40.000.

LOT 3. — Un beau terrain à bâtir, d'une superficie de 670 m2 à front du dit chemin. Porté à frs 15.000.

LOT 4. — Une belle petite villa « Les Bleuets » avec 395 m2 fonds et jardin, à front de la rue du Golf. Porté à frs 20.000.

LOT 5. — Une belle petite villa « Les Iris » avec 238 m2 fonds et jardin, à front de la rue du Golf. Visibles les lundi, mercredi et vendredi de 9 à midi et de 2 à 5 heures de relevée. Porté à frs 18.000.

Annances Notariales.

Etude de l'huissier Maurice MESSELY à Meulebeke.

VILLE D'OSTENDE Hôtel St-Sébastien — Rue St-Sébastien

Il sera procédé le LUNDI 23 AOUT 1926, à 3 heures de relevée, à l'endroit susindiqué (salle des notaires) à la vente publique et volontaire de

TABLEAUX et OBJETS D'ART. Exposition : Le jour de la vente de 9 à 12 heures. Ministère de l'huissier Cam. Hosten, de Ghislottes. Conditions ordinaires. (Voir affiches).

103

BRITISH MOTOR OILS Bartoline Hull Ltd. — ENGLAND DEMANDEZ PRIX : Ostend Oil Stores 18, Avenue du Vindictive, OSTENDE

CHRONIQUE BRUGEOISE

L'Exposition des Arts Industriels. En la grande salle des Halles s'est ouvert samedi après-midi, l'exposition des arts industriels locaux, en présence de MM. les échevins Ryeland, Van de Pitte et Geuens, M. le général de Winter, président d'honneur; Mme Rousseaux de Coninck, présidente; Mme Terwagne, vice-présidente; Mme Fleurbaey-Rousseaux, secrétaire de la section Brugéoise et Mme Van Herreweghen, présidente pour Gand de l'œuvre des Mères et Veuves de guerre; M. Coppieters, M. Vallant, commissaire d'arrondissement; M. Van Acker, directeur honorifique de l'Académie; M. Van Eghem, président de l'Association des Anciens élèves de l'Académie; M. le baron van Zuylen; M. Reckebus; M. D'Hall, chef du service technique, etc.

M. Ryelandt félicita et remercia les organisateurs et approuva les paroles de M. Van Eghem. L'exposition qui présente des stands coquettement aménagés est des plus intéressantes. Nous pouvons nous rendre compte, grâce à cette manifestation que l'art du meuble, la ferronnerie, la poterie, la sculpture, l'industrie du livre, la peinture sur verre et les vitraux, la dentelle, etc. sont extrêmement prospères en notre ville. Une exposition artistique est jointe à cette manifestation industrielle.

Nous avons fort goûté les jolies aquarelles de Marcel Saey; les pastels éclatants de Ch. Fonteyne-Poupaert; les peintures sérieuses de De Pauw et Costenoble; les portraits de José Storie; les coins de Bruges de Lionel Poupaert; les nus corrects de Steyaert, les arbres de Monballeu; les petites statuettes de Van Beylen; l'œuvre puissante de Michel Poppe et les belles compositions de M. Floris Van Acker si distinguées.

Notons aussi les illustrations d'une belle tradition de Louis Beyaert dont nous avons admiré le recueil de poèmes « Heures de la Flandre » dont nous reparlerons longuement très prochainement.

Nous tenons à signaler le stand de l'œuvre des mères et veuves de guerre, où ses protégés mettent en vente de véritables merveilles. D'autre part M. Steyaert, qui n'emploie que des ouvrières veuves de guerre a décidé de verser 10 p. c. à la caisse de secours de cette œuvre si intéressante, de tous les achats de dentelles de ses ateliers, faits pendant l'exposition. C'est un beau geste que nous nous plaignons à signaler.

La firme « Le Hibou », qui aux Pierres-Bruges, nous présente une belle collection de poteries brugoises d'un style local ancien et très pur. Malheureusement pris quelque peu au dépourvu, son sympathique directeur M. Van Isegheem n'a pu, nous dit-il, préparer comme il l'aurait voulu cette exposition.

La fabrique de poteries artistiques et flamandes « Le Hibou », travaille en grande partie pour l'exportation et produit notamment des ornements, carreaux, cheminées, poteries en tous genres, etc.

La ferronnerie est un des arts les plus en vogue en ce moment et les productions créées à Bruges attestent que nos artisans y sont passés maîtres. C'est ce que l'on pense en voyant le stand aménagé par la Maison Julien Van den Abele, 74, rue Ste Catherine, Bruges, où nous avons admiré des lampadaires aux lignes élégantes et modernes, des lustres d'une réelle valeur artistique, de jolies lampes et lanternes portatives, des appliques, des chenets et foyers copiés avec exactitude de l'ancien; des encriers, porte fleurs, jardinières, porte cadres, et autres objets pour cadeaux.

M. Vanden Abele possède réellement le don d'asservir le métal, fer ou cuivre à sa fantaisie artistique sans commettre aucune faute de goût.

Cette firme nous laisse admirer également de superbes bahuts, initiation d'ancien, car...

Nous avons été heureux de constater qu'en notre ville la photographie, grâce à M. E. Triebels...

En effet, jadis les photographes étaient considérés comme de simples praticiens...

M. E. Triebels qui s'est d'ailleurs nouvellement installé 38, rue Nord du Sablon, à Bruges...

Plusieurs intéressés se sont plaints ces derniers temps, et non sans raison, que leurs demandes d'autorisation de bâtir...

On doit toutefois remarquer que les projets de bâtisse dans les principales rues de la ville...

Il serait souhaitable que les Ponts et Chaussées missent un peu plus de célérité dans leurs réponses...

La Commission provinciale des Beaux-Arts renouvelle l'annonce que, en 1926, une prime de 5.000 fr. sera accordée à l'artiste qui aura produit la meilleure œuvre dans le domaine de la Peinture.

Le jury aura la faculté de baser son appréciation plus sur le talent de l'artiste que sur la valeur d'une œuvre déterminée.

Ceux qui désirent participer au concours devront en informer l'Administration Provinciale, avant le 1 octobre prochain.

Les concurrents doivent, à leurs frais, envoyer les tableaux à la Commission Provinciale des Beaux-Arts, siégeant en l'Hôtel Provincial, Grand'Place, à Bruges, et prévenir l'Administration provinciale de cet envoi.

Le jury aura la faculté de baser son appréciation plus sur le talent de l'artiste que sur la valeur d'une œuvre déterminée.

Ceux qui désirent participer au concours devront en informer l'Administration Provinciale, avant le 1 octobre prochain.

Les concurrents doivent, à leurs frais, envoyer les tableaux à la Commission Provinciale des Beaux-Arts, siégeant en l'Hôtel Provincial, Grand'Place, à Bruges, et prévenir l'Administration provinciale de cet envoi.

Le jury aura la faculté de baser son appréciation plus sur le talent de l'artiste que sur la valeur d'une œuvre déterminée.

Ceux qui désirent participer au concours devront en informer l'Administration Provinciale, avant le 1 octobre prochain.

Les concurrents doivent, à leurs frais, envoyer les tableaux à la Commission Provinciale des Beaux-Arts, siégeant en l'Hôtel Provincial, Grand'Place, à Bruges, et prévenir l'Administration provinciale de cet envoi.

Le jury aura la faculté de baser son appréciation plus sur le talent de l'artiste que sur la valeur d'une œuvre déterminée.

FERRONNERIE D'ART Julien VAN DEN ABEELÉ Rue Ste Catherine, 71 BRUGES Rue Sud du Sablon, 18

LA DAME AUX CHATS. Tous les matins les promeneurs peuvent voir une vieille dame anglaise...

Les plus belles ONDULATIONS PERMANENTES sont faites par MM. E. Taelman et Fils

LE CHARBON. Il y a eu quelque affolement en ville au sujet du charbon.

FABRIQUE DE MEUBLES DE ROOSE Blankenberghe. INSTALLATIONS COMPLÈTES EXPOSITION PERMANENTE

Pour vos Cadeaux de St Marie Adresses-vous à la Maison A. BOUTE

LE TARIF DES TRAMWAYS. Le tarif des tramways vient d'être augmenté à nouveau.

FABRIQUE DE MEUBLES Meubles d'art. Reproduction d'ancien G. VAN WAEFELGHEM

COUR D'ASSISES. La 3me session de la Cour d'Assises de la Flandre Occidentale s'ouvrira à Bruges le vendredi 17 septembre 1926.

FABRIQUE DE POTERIE ARTISTIQUE ET FLAMANDE LE HIBOU Quai aux Pierres - BRUGES

VIEUX BRUGES PROGRAMME : du vendredi 20 au jeudi 26 août : SALAMMBO

LA SEMAINE PROCHAINE : Deux excellents films en un seul programme : Guillaume Tell et Sally

CONCOURS PROVINCIAL. La Commission provinciale des Beaux-Arts renouvelle l'annonce que, en 1926, une prime de 5.000 fr. sera accordée à l'artiste qui aura produit la meilleure œuvre dans le domaine de la Peinture.

CONFERENCES. Dans les Salons privés du Zeebrugge Palace Hotel auront lieu durant le mois d'août, diverses conférences très intéressantes.

LA TUBERCULOSE EN FLANDRE. La soirée de charité organisée le 12 août dernier, au Kursaal de Middelkerke au profit du Sanatorium Elisabeth, pour femmes tuberculeuses de la Flandre Occidentale, a pleinement réussi.

CONFÉRENCES. Dans les Salons privés du Zeebrugge Palace Hotel auront lieu durant le mois d'août, diverses conférences très intéressantes.

LA TUBERCULOSE EN FLANDRE. La soirée de charité organisée le 12 août dernier, au Kursaal de Middelkerke au profit du Sanatorium Elisabeth, pour femmes tuberculeuses de la Flandre Occidentale, a pleinement réussi.

CONFÉRENCES. Dans les Salons privés du Zeebrugge Palace Hotel auront lieu durant le mois d'août, diverses conférences très intéressantes.

BLANKENBERGHE

Programme des Fêtes. Samedi 21 août, au Casino Kursaal. Grand cotillon. — La Fête Indoue.

LA SAISON. On se plaint quelque peu en notre ville de ce que le mois d'août n'est pas aussi bon, par rapport à celui de juillet.

Maison J. SABBE Rue Longue, 47, BLANKENBERGHE PLANTES et FLEURS Spécialité d'Arrangements pour Fêtes, etc.

UN BON MOT. Dernièrement à la terrasse d'une taverne, des chanteurs exécutaient le duo du 1er acte de « Manon ».

LA MINQUE. Pendant le mois de juillet dernier on a vendu à la minque de Blankenberghe pour 47.400 fr. de poisson provenant de 543 pêches.

FABRIQUE DE MEUBLES DE ROOSE Blankenberghe. INSTALLATIONS COMPLÈTES EXPOSITION PERMANENTE

Casino de Blankenberghe SAISON D'ÉTÉ 1926. — NOUVELLE DIRECTION. PROGRAMMES DE TOUT PREMIER ORDRE

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

Memento Festival des Plages de la Côte

OSTENDE Exposition Coloniale dans les Galeries du Portique promenoir Léopold II. KURSAAL D'OSTENDE.

LA SAISON. On se plaint quelque peu en notre ville de ce que le mois d'août n'est pas aussi bon, par rapport à celui de juillet.

Maison J. SABBE Rue Longue, 47, BLANKENBERGHE PLANTES et FLEURS Spécialité d'Arrangements pour Fêtes, etc.

UN BON MOT. Dernièrement à la terrasse d'une taverne, des chanteurs exécutaient le duo du 1er acte de « Manon ».

LA MINQUE. Pendant le mois de juillet dernier on a vendu à la minque de Blankenberghe pour 47.400 fr. de poisson provenant de 543 pêches.

FABRIQUE DE MEUBLES DE ROOSE Blankenberghe. INSTALLATIONS COMPLÈTES EXPOSITION PERMANENTE

Casino de Blankenberghe SAISON D'ÉTÉ 1926. — NOUVELLE DIRECTION. PROGRAMMES DE TOUT PREMIER ORDRE

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

ROYAL GOLF CLUB DE BELGIQUE. Voici quels seront les principaux prix prévus pour la saison :

A ZEEBRUGGE 28 août : « Société Royale des Fantafes, Hornu. 29 août. — Grandes festivités seront organisées à l'occasion de la kermesse locale.

LE CONCOURS DE PÊCHE DE ZEEBRUGGE. Le Concours de Pêche organisé par le Syndicat d'Initiative est remis au dimanche 29 août. En voici le programme complet.

A LA SCALA. La Revue : TOUTES LES FEMMES. COURSES A WELLINGTON. AOUT :

COURSES A BREDENE. Mercredi 25 août. 16e Journée Vendredi 27 août.

ATTRACTIONS. Dancings : Fémina, rue de Flandre. Claridge, boul. Van Iseghem. Helder, boul. Van Iseghem.

Cinés : Forum, rue de Flandre. Moderne, rue de la Chapelle. Ciné-Palace, rue Ad. Buyl.

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

CASINO ROYAL DE HEYST sous la direction de M. VERMEULEN. Les meilleurs artistes du chant. — Les plus grandes vedettes de la danse. — Grands Bals Gala avec surprises et cotillons. — Bals d'Enfants. — Fêtes de Nuit avec M. Freddy Fielder's Sincopated Dance Band.

A HEYST LISEZ LA COTE BELGE. LE SUCCESSEUR DE M. DE BRA. Au cours de sa dernière réunion le Conseil communal s'est occupé de la nomination du successeur de M. De Bra, bourgmestre, démissionnaire.

POUR VOS FOURRURES Manteaux, Capes, Sortie de Théâtre, Ateliers de Réparations et Transformations. Maison de confiance COPPIN-VANDEPERRE Rue Christine 49 A CÔTÉ DE L'ÉGLISE OSTENDE

OSTENDE Exposition Coloniale dans les Galeries du Portique promenoir Léopold II. KURSAAL D'OSTENDE. Tous les jours : à 3 heures, concert d'orgue, par M. Léandre Vilain, professeur au Conservatoire de Gand;

LA SAISON. On se plaint quelque peu en notre ville de ce que le mois d'août n'est pas aussi bon, par rapport à celui de juillet. En effet, on peut constater que la clientèle étrangère n'est pas aussi nombreuse que le mois précédent.

Maison J. SABBE Rue Longue, 47, BLANKENBERGHE PLANTES et FLEURS Spécialité d'Arrangements pour Fêtes, etc.

UN BON MOT. Dernièrement à la terrasse d'une taverne, des chanteurs exécutaient le duo du 1er acte de « Manon ».

LA MINQUE. Pendant le mois de juillet dernier on a vendu à la minque de Blankenberghe pour 47.400 fr. de poisson provenant de 543 pêches.

FABRIQUE DE MEUBLES DE ROOSE Blankenberghe. INSTALLATIONS COMPLÈTES EXPOSITION PERMANENTE

Casino de Blankenberghe SAISON D'ÉTÉ 1926. — NOUVELLE DIRECTION. PROGRAMMES DE TOUT PREMIER ORDRE

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

FORUM, OSTENDE rue de Flandre Du 20 au 26 août : DESTINÉE de Henri ROUSSEL

ZEEBRUGGE MUSEUM VISIT THE Zeebrugge Museum, VISITEZ LE Zeebrugge Museum,

A ZEEBRUGGE CONFÉRENCES. Dans les Salons privés du Zeebrugge Palace Hotel auront lieu durant le mois d'août, diverses conférences très intéressantes.

A MIDDELKERKE LA TUBERCULOSE EN FLANDRE. La soirée de charité organisée le 12 août dernier, au Kursaal de Middelkerke au profit du Sanatorium Elisabeth, pour femmes tuberculeuses de la Flandre Occidentale, a pleinement réussi.

CONFÉRENCES. Dans les Salons privés du Zeebrugge Palace Hotel auront lieu durant le mois d'août, diverses conférences très intéressantes.

HOTELS RECOMMANDÉS

Association des Hôteliers-Restaurateurs de la Ville de Bruges,

sous la présidence d'honneur de M. le Bourgmestre Van Hoestenberghe.

- | | |
|--|---|
| HOTEL DU BEFFROI,
Rue du Beffroi. | HOTEL DU PANIER D'OR,
Grand'Place. |
| HOTEL CAFE BELGE,
Rue Sud du Sablon. | HOTEL DU SABLON,
Rue Nord du Sablon. |
| HOTEL DU COMTE DE FLANDRE
Place de la Gare. | HOTEL DU SINGE D'OR,
Place de la Gare. |
| HOTEL DU CORNET D'OR,
Place Simon Stévin. | HOTEL ST-HUBERT,
Rue Sud du Sablon. |
| HOTEL DU DYVER,
Dyver. | ZEEBRUGGE PALACE HOTEL,
Zeebrugge. |
| GRAND HOTEL,
Rue Saint-Jacques. | HOTEL DE FLANDRE,
Rue Nord du Sablon. |
| HOTEL DE LONDRES,
Place de la Gare. | PENSION NOTRE-DAME,
Rue Notre-Dame. |
| MEMLING PALACE HOTEL,
Grand'Place. | PENSION O'BRIEN,
Quai des Augustins. |
| HOTEL MON BIJOU,
Place de la Gare. | PENSION VERRIET,
Rue Longue. |

Tarif des abonnements du Casino-Kursaal de Blankenberghe.
SAISON 1926.

Composition de la famille	Août		Septembre 15 jours	Saison
	15 jours	1 mois		
1 personne	80	150	60	250
2 personnes	150	275	110	400
3 »	220	380	159	500
4 »	280	450	180	575
5 »	320	500	200	625
Par pers. en plus de 5	30	40	20	40
Par enfant au-dessous de 12 ans	30	40	20	40

Lors des soirées extraordinaires, (4 à 5 par mois), les abonnés ont droit à une réduction de 50 % sur le prix des places.

Chronique Radiophonique.

LES CONSTRUCTIONS MODERNES.

Dans un grand immeuble à appartements, qui est en voie de construction dans un faubourg de Bruxelles, l'architecte a tenu compte du désir probable des futurs locataires d'avoir un poste de T. S. F.

Mais par suite du grand nombre d'appareils, il eut été difficile d'installer différentes antennes extérieures.

Heureusement, la réception radiophonique offre de grandes ressources : les antennes seront placées dans le plafond et un contact bien isolé permettra un raccord simple et pratique.

LA RADIOPHONIE ET LES ECOLEIERS.

Dans diverses écoles publiques de Prague, on a recherché à quel degré les écoliers s'intéressaient à la radiophonie.

Le résultat de l'enquête donna des chiffres déconcertants. Dans une classe de 50 élèves, âgés de 8 à 10 ans, 27 possédaient un appareil récepteur (en général à galène); de 10 à 15 ans, ce nombre était porté à 42 et passé cet âge, un élève ne possédant pas d'appareil de T. S. F. constituait une exception.

LE TRAC DU MICROPHONE.

Il arrive parfois qu'un artiste est pris de trac devant un auditoire visible. L'incident arrivé à New-York, montre que le trac peut également se manifester quand les auditeurs sont invisibles.

Le pianiste bien connu, Fred. Layer, qui devait jouer une sonate de Beethoven à la station d'émission W. E. A. F. fut pris à tel point par le trac du microphone, qu'il se trouva dans l'impossibilité de jouer et prit la fuite aussitôt après l'annonce du speaker. Questionné sur sa singulière façon d'agir, répondit qu'à l'idée d'être entendu par ce grand nombre d'auditeurs qui, invisibles, le critiqueraient probablement, il lui avait été impossible de s'absorber dans son jeu.

NOUVELLE APPLICATION DE LA RADIO.

Dans la « Firth of Clyde » en Angleterre on a installé, à 2 lieues de la côte, un appareil de signalisation de brouillard, qui émet des signaux avertisseurs en cas de danger de brouillard.

L'appareil signalisateur est mis en mouvement radiophoniquement par une petite station d'émission installée sur le continent.

Vu le succès de ce mode de signalisation moderne pour la navigation, il est à prévoir que cette nouvelle application de la radio trouvera bientôt sa place dans d'autres pays également.

LES COMMUNICATIONS

RADIOTELEPHONIES SECRETES.
Nous apprenons qu'un jeune ingénieur viennois a fait une intéressante invention qui permettra de tenir secrètes les communications radiotéléphoniques.

Elle consiste en un appareil au moyen duquel la longueur d'ondes d'une station d'émission peut être modifiée quelques centaines de fois par seconde. De telles émissions ne pourront être captées que par des appareils de réception pourvus du même changeur de longueur d'ondes.

CONTROLE DES CASQUES

TELEPHONIQUES.
Il existe de nombreux modèles de casques. Ils ont des propriétés très diverses et il est bien difficile pour l'amateur de juger de la valeur de chacun d'eux.

La seule directive que le sans-filiste ait au moment de l'achat, est la recommandation du vendeur et le prix de l'appareil.

Il y a cependant un moyen très simple de constater immédiatement si l'écouteur est sensible ou non.

Après avoir adapté le casque sur la tête, on met une pièce de monnaie, légèrement humectée, sur la paume de la main gauche. On prend entre le pouce et l'index de la même main l'un des bouts du fil téléphonique, que l'on serre fortement; de la main droite, on passe et repasse sur la pièce de monnaie le bout du fil resté libre. Si l'écouteur est

sensible, un bruissement distinct sera perçu. La pièce de monnaie, en contact avec le corps et le métal du fil tenu entre le pouce et l'index, forme un élément galvanique de très basse tension et de haute résistance interne.

LES SPORTS

REGATES.

LES REGATES DU R. Y. C. O.
Voici les résultats de la 3me journée de régates. Ces épreuves se coururent lundi après-midi par un vent des plus favorables. **Dinghies internationales 12 pieds.** — 1. « Orchidée », à M. Van Gysel (S. G.), en 1 h. 11 m. 16 s.; 2. « Joke II », à M. Simonnet (B. Y. C.), en 1 h. 14 m. 8 s.; 3. « Kievit », à M. William Meerdoth (Y. C. B.), en 1 h. 14 m. 37 s.; 4. « Wild Cat », à M. Eglise Hendrickx (S. G.), en 1 h. 15 m. 2 s.; 5. « As de Carreau », à M. Marcel Lambin (B. Y. C.), en 1 h. 15 m. 13 s.; 6. « Meeuw », à M. Frank Murodoh (Y. C. B.), en 1 h. 15 m. 18 s.; 7. « Toutou », à M. Charles Van Haeltter (B. Y. C.), en 1 h. 18 m. 17 s.; 8. « Puce », à M. Stouffart, en 1 h. 18 m. 22 s.

Classement seniors. — 1. « Orchidée »; 2. « Joke »; 3. « Wild Cat ».

Juniors. — 1. « Kievit »; 2. « As de Carreau »; 3. « De Meeuw »; 4. « Toutou »; 5. « Puce ».

AUTOMOBILISME.

UNE SUGGESTION.
Un lecteur du « Times » lui exprime son étonnement de ce que depuis le temps que des automobiles circulent sur les routes, on n'ait jamais songé à inventer un système de signalisation auditive grâce auquel les conducteurs puissent se communiquer leurs intentions à l'aide de leurs clacksons.

Ne pourrait-on, dit-il, introduire dans tout le pays les signaux suivants : un coup : « Je m'arrête — arrêtez-vous »; deux coups : « Je m'arrête — arrivez »; trois coups : « Je vous dépasse ». Dans ce dernier cas le signal, répété, pourrait représenter une invitation d'arrêter à l'autre qui précède, car il arrive fréquemment qu'un chauffeur voit que quelque chose cloche à l'automobile qui le précède, sans que le conducteur de celle-ci s'en aperçoive, par exemple : un pneu crevé, des bagages sur le point de tomber, etc., tandis que pour un motif ou pour l'autre, il ne peut la dépasser. Dans l'état de choses actuel, il ne lui est pas possible d'avertir l'autre du danger ou de l'ennui qui le menace.

NATATION.

La Fête du 22 août.
L'Ostend Swimming Club organise pour le dimanche 22 courant, sa seconde fête de natation de l'année. Cette fête aura lieu à 3 h. de relevée à la Laiterie Royale, Parc Marie-Henriette.

En voici l'avant-programme :
15 h. : 50 m. cadets.
15 h. 15 : 100 m. nage individuel, réservé aux clubs nageant en eau ouverte.
15 h. 30 : 200 m. nage libre (ouvert).
15 h. 45 : 100 m. brasse, réservé aux clubs nageant en eau ouverte.
15 h. 50 : 100 m. handicap réservé à l'O.S.C.
16 h. : 200 m., 4 nages, relai (ouvert).
16 h. 15 : 25 m., dames, réservé à l'O.S.C.
16 h. 30 : 5 x 50 m. relai 5 nageurs, réservé aux clubs de bassins ouverts.
16 h. 45 : 5 x 50 m. relai 5 nageurs (2me catégorie).
16 h. 55 : 350 m. relai avec balle contre équipiers du Water-Polo.
17 h. : Water-Polo.
Espérons que nous serons favorisés par le beau temps pour cette journée.

LA FETE DE KNOCKE.

Le Brussels Swimming Club organise, le dimanche 22 août, à Knocke, une réunion de natation, qui promet d'être fort intéressante.

Le concours du Ghent Swimming Club est acquis. L'excellent cercle gantois rencontrera au water-polo, une équipe du « great old ».

PÊCHE A LA LIGNE.

CONCOURS D'OSTENDE.
Voici le résultat du grand concours organisé par la société « Oplettendeh en Geduld », au parc Marie-Henriette : 22 sociétés participantes; 355 pêcheurs concurrents.

Concours général : 1. Lefèvre (Jonge Lijsschers), Gand; 2. Nolf (Poisson d'Or), Tourcoing; 3. Van Haeltter (J.-L.), Gand; 4. Schepers (Amis Réunis), Roubaix; 5. Maes

BLANKENBERGHE

- PENSION VILLA ALBERT**
19, rue du Moulin.
Prop. VICTOR WANKET.
- PENSION AZALEA**
Digue de Mer.
Prop. ARTH. WALGRAEVE.
- HOTEL BEAU SITE**
rue d'Ouest, 1 et rue du Port, 15-17.
Prop. H. LEENDERS.
- HOTEL BRITANNIA**
65, rue de l'Eglise.
Prop. IS. STAELENS et Fils.
- HOTEL BRISTOL**
Centre de la Digue.
- HOTEL DE BRUXELLES**
rue de l'Eglise, 82.
Prop. P. DE BAST.
- HOTEL DES BRASSEURS**
F. N. C. Grand Place N. S. B.
Prop. M. DESQUAND.
- BRASSERIE BRUXELLOISE**
107, rue de l'Eglise.
Prop. G. VAN SCHEPDAEL.
- HOTEL BELVEDERE**
Digue de Mer.
Prop. V. VAN HOOREN.
- HOTEL CAPIAU**
en face de la Gare.
Prop. Mme CAPIAU.
- AUX CAVES DE FRANCE**
41, rue des Pêcheurs.
- CECIL HOTEL LION D'OR**
Digue de Mer, place du Casino
et coin rue de l'Eglise.
- HOTEL CH. VAN HECKE**
39, rue de l'Eglise.
- CONTINENTAL PALACE H.**
Centre Digue de Mer.

HOTEL COSMOPOLITE

- Grand Place.**
Prop. H. ANTHON-STERCK.
- TAVERNE CHARLES**
17, rue des Boulangers.
Prop. CHARLES RIOZZI.
- HOTEL D'HONDT**
rue de l'Eglise.
Prop. R. D'HONDT.
- HOTEL DE LA DIGUE**
Prop. VAN DEN BOSSCHE.
- HOTEL DAVID DE GRAEVE**
Boulevard de Smet de Naeyer.
Prop. EDM. DE GRAEVE.
- HOTEL DE L'ETOILE D'OR**
rue de l'Eglise.
et
ROYAL PHARE HOTEL
Prop. A. DE NYS.
- EXCELSIOR BELLE VUE HOTEL**
Digue de Mer.
- HOTEL FLORA**
15, rue de l'Eglise.
Prop. F. VANDER MEULEN.
- GRAND HOTEL**
Centre Digue.
- GRAND HOTEL IMPERIAL**
rue de l'Eglise (Près de la Digue).
Prop. A. PAUWELS.
- HOTEL JOSE**
18, rue des Pêcheurs.
Prop. L. SIMOENS.
- H. LAUWAGIE-PAUWELS**
rue des Pierres.
Prop. M. DENECKER.
- PENSION LECOMTE**
179-180 Digue de Mer.
Prop. ARTHUR LECOMTE.

HOTELS RECOMMANDÉS

- HOTEL DU LION NOIR**
52, rue de l'Eglise.
Prop. DENECKER-LAUWAGIE.
- GR. HOTEL DU LITTORAL**
10, rue Haute (près Digue).
Prop. E. CATTOOR.
- HOTEL DU LOUVRE**
Place de la Gare.
Prop. Mme Vve CARETTE-WILLEMS.
- HOTEL METROPOLE**
rue de l'Eglise (coin rue du Moulin).
Prop. R. VAN HECKE.
- GRAND HOTEL MINERVA**
Centre Digue de Mer.
Prop. C. BLOMMAERT-POPELIER.
- A LA GRANDE MAREE**
rue des Boulangers.
Prop. G. VAN HECKE.
- GRAND HOTEL DE L'OCEAN**
Centre Digue de Mer.
Prop. S. DE VOS.
- LE GR. HOTEL DES BAINS**
Digue de Mer.
Prop. Mme VERHAEGHE.
- HOTEL DE LA PAIX**
Prop. L. WILLEMS.
- HOTEL PAUWELS-D'HONDT**
Centre Digue.
- HOTEL PAVILLON DU PORT**
Digue de Mer.
Prop. M. DE BRAUWERE.
- HOTEL PETIT ROUGE**
Centre Digue.
Prop. P. PAUWELS.
- A LA RAMPE**
12, rue de l'Eglise et place du Casino.
MAISON DEVINANT.
- A LA RENOMMÉE**
104, Digue de Mer.
Prop. Mme Vve WYBAUW.
- HOTEL RICHMOND**
rue Van Maerlant.
Prop. J. VAN HECKE.
- PENS. RESTAURANT ROBERT**
rue Longue.
Prop. M. VANDE KERCKHOVE.
- HOTEL SUISSE**
Digue de Mer.
Propriétaire F. NOEL.
- ROYAL PIER HOTEL**
Digue de Mer (en face du Pier).
- PATISSERIE « SAVOY »**
101, Digue de Mer.
Prop. M. NOOS.
- HOTEL DU SOLEIL**
rue des Pêcheurs.
Prop. G. VAN HOOREN.
- HOTEL SPLENDE ET TAVERNE WILLEMS**
Centre Digue.
Prop. A. WILLEMS.
- HOTEL VANDER MARLIERE**
rue des Boulangers.
Prop. M. VANDER MARLIERE.
- GRAND HOTEL VAN DE PUTTE**
Digue de Mer, 30.
Prop. Mme VANDEPUTTE.
- HOTEL VAN RECK**
49, avenue Jules de Trooz.
Prop. H. VAN RECK.
- HOTEL DE VENISE**
Digue de Mer.
Prop. F. VAN AGT.
- HOTEL DE VERDUN**
75, rue de l'Eglise, 75.
Prop. P. VAN WYNSBERGHE.
- GRAND HOTEL WINDSOR CASTLE**
4, Ramppe Van Praet.
Prop. ARTH. LEGEIN.

L'Offre et la Demande
et les
Petites Annonces.

Les personnes répondant à des annonces adressées au bureau du journal sont priées d'indiquer sur l'adresse le NUMERO DE L'ANNONCE.

Les petites annonces de l'OFFRE ET LA DEMANDE doivent être payées au comptant. Le prix en est fixé comme suit : de 1 à 3 lignes : 1 fr. 50, par ligne supplémentaire fr. 0.75. Une ligne peut contenir 17 lettres ou signes.

SAMEDI 21 AOUT 1926.

AGENCE DE WYNTER. — Office Immobilier. — Vente de terrains, maisons, cessions de commerces, 72, avenue H. Serruys, Ostende. — Tél. 166. 58

Antifluatueur à gaz à vendre d'occasion. bur. du « Journal de la Côte ». 53

BREEDENE HIPPODROME.
TERRAINS à bâtir pour cottages, de 500 à 10.000 m², façade 200 m., fr. 15 le m² arr. tram. en face Route Royale, près Golf. S'adr. Agence De Wynter, 72, av. H. Serruys, Ostende. N. 66

Demaiselles âgées de 30 et 25 ans, éduquées et Ire vendeuse, conn. franc., flam. et angl. bon référ. dem. pl. ou gér. ds mag. ouv. Le Fr. Bur. P. V. bur. journ. 101

A louer maison confort mod., av. Brugmann, Bruxelles. Ecr. 125, r. de la Mutuelle, Uccle. 102

A VENDRE OU A LOUER CINQ BELLES MAISONS neuves, tout confort, garages, av. Brugmann, Bruxelles. Renseignem., 151, r. Aqueduc.

A VENDRE HOTEL-RESTAURANT compren. immeuble, beau matériel de restaurant, meublé, etc. Situé dans la principale rue d'une des plages les plus importantes de la côte belge. A vendre de suite. On peut visiter actuellement. Très bonne affaire à saisir. On vend pour cause de décès. S'adr. bur. du Journal de la Côte, sous A. D. N. 68

Je cherche pl. cuisinière dans maison de pension ou hôtel. Bons certificats. Ecrire C. T., bur. journal. 37

J'ai un rez-de-chaussée garni à louer à des conditions avantageuses. Pr la saison seulement. Ecr. journal. F. D. 40

AVENIR.
On demande dans toutes les villes principales de la Belgique des agents actifs et sérieux p' la vente d'un article de grande consommation. Invention sensationnelle, brevets dans tous les pays. Faire offres au reau du journal en indiquant préférences. Initiates. M.G. 29

Bon électricien est demandé pour la saison. Pr. adresse sous C. S. 54

Garçon 18 ans, chéti, obligé de résider près de la mer, cherche bonne pension. Ecrire conditions bur. du journal M. W. 50

Demaiselle distinguée active, demande place saison d'été. Première vendeuse, très au courant. Prêt. modestes. Ecrire bur. journal M. S. 32

Pension de famille, belle situation, aff. prospère, est à reprendre à des conditions très avantageuses. Rien des agences. Ecrire au bur. du journal. D. R. 48

Sténo dactylo, très au courant, parl. fr., flam. et anglais, cherche place stable à Ostende. Pr. adresse bur. journal. P. S. 41

Bonne servante est demandée p' Bruxelles. Ecrire bur. journal. A. G. 21

AVIS

Les abonnements se prennent au bureau du journal, 47, rue Saint-Sébastien, à Ostende, téléphone 623 et dans tous les bureaux de poste du pays.

On peut également souscrire en versant ou virant au compte chèques-postaux 74901 la somme de 7 fr. 50 prix de l'abonnement pour 1926.

État-Civil d'Ostende

NAISSANCES.
8 août — Henri Daut, de Jean et de Marie Maes. — Marie Willet, de Achille et de Germaine Caylet. — Daisy Demoor, de Edgard et de Adrienne Demuyck. — Hélène Janssens, de Aimé et de Berthe Pierar. — Denise Willet, de Albert et de Madeleine Jansone.

9. Marie Cloet, de Gustave et de Virginie Vande Casteele. — Denise Beauprez, de Edouard et de Madeleine Devos. — Yvonne Billiet, de Emile et de Paula Verkempinck.

11. Raymond Bauwens, de Gustave et de Alda Vanhoogen.

12. Denise Cloet, de Camille et Yvonne Marlein. — Simone Denuvelaere, de Jean et de Robertine Soré. — Victoire Ponjaert, de Robert et de Esther Lauwvereins. — Francine Vandecasteele, de Otto et de Alda Willem. — Robert Reynaers, de Hector et de Alice Linger.

13. André Andriaens, de Joseph et de Marie Lacour.

14. Charles Vandierenonck, de Gustave et de Marcelle Verecke. — Georges Pollentier, de Edouard et de Brigitte Hamboer. — Marie Deman, de Achille et de Féodora De Stiecker.

DECES.
8 août. — Julien Huyghebaert, 26 jours, rue des Champs, 76.

9. Lambertine Dery, 75 ans, rue St. Pierre, 4.

10. Stéphanie Constandl, 71 ans, pl. Léopold 1, 3. — Jeanne Landuydt, 3 mois, boulevard Van Iseghem, 153.

11. Jean Schiels, facteur, r. des Champs, 55.

12. René Luyckx, 28 ans, conducteur, rue d'Ypres, 39. — Mathilde De Peckers, 4 ans, r. de l'Association, 102. — Auguste Olders, ouvrier, 36 ans, av. Victoria, 92.

13. Marie Declercq, 91 ans, r. St. Pierre, 9. — Oscar Beernaert, 60 ans, r. d'Amsterdam, 89.

14. Joseph Fremant, sans prof., 85 ans, rue de la Chapelle, 21.

MARIAGES.
10 août. — Prosper Eeman, avocat, et Anne Meerschbrant. — Christian Ducoutombier, industriel, et Jeanne Eliebohandt.

11. Albert Janssens, ébéniste, et Lydie Vandenberghe. — Léon Debussche, ouvrier, et Louise Debenhaere. — Camille Robes, ouvrier, et Florine Vynck. — Camille Lormans, chauffeur, et Elvire Blontrock. — Isidore Francke, machiniste, et Julie Sanders.

PROMESSES DE MARIAGE.
Emile Goes, photographe, et Madeleine Pannecoucke. — Auguste Mestdagh, tapissier, et Madeleine Aspelagh. — Auguste Barremaecker, ouvrier, et Augusta Janssens. — Gérard Lafore, machiniste, et Esther Zanders. — Achille Hubrechts, ajusteur, et Madeleine Desitter. — Alois Gallant, commis, et Berthe Hoste. — Oscar Dannel, ouvrier, et Rachel Buysse.

A Likasi (Congo belge); Georges Steen, sergent, et Stella Skirlopoulos.

A Bredene; Rudolf Verburgh, ajusteur, et Prudence Decorte.

TRAVAUX DE TOUS GENRES

Luxe et Labour

Livres — Brochures — Registres
Factures — En-têtes — Lettres — Cartes
d'adresses — Lettres et Cartes de faire
part : naissance, fiançailles, mariage et
décès — Circulaires — Cartes de visite.
Programmes de Concerts et de Fêtes —
Réclamations — Cartes, Tarifs et Menus
de Restaurant — Prospectus — Affiches
etc., etc.

RELIURE

Spécialité

d'Impression de Journaux

Travail rapide.

Travail soigné.

Prix modérés.

Imprimerie Centrale

ALB. BOUCHERY
47, RUE ST. SÉBASTIEN
OSTENDE

Près du Square Marie José (arrêt du train).

Téléph. 623 — Compte Chèques Post. 74901

VINS
ERNEST SERRUYS

7-9, rue Pourbus, 7-9, BRUGES

Maison fondée en 1839.

Chèques Postaux 13401.

Téléphone N° 95.

POUR VOS CLICHÉS

adressez-vous à la

PHOTOGRAVURE BRUGEOISE

33, Quai de la Poterie, 33, BRUGES.

(Prochainement transférée rue de l'Arbre d'Or, près du Bassin de Natation)

SIMILIGRAVURE — GRAVURE AU TRAIT

Clichés pour Éditions de luxe, Catalogues, Revues, Journaux.

Imprimerie Centrale A. BOUCHERY, rue Saint-Sébastien, 47, Ostende.